

CR Conseil de perfectionnement Master MEEF Lettres

16 mars 2017

Présents :

M. J. DESTAING, I.P.R. Lettres

Mme M.G. GERRER, Directrice de l'ESPE

Mme M. JACQUES, co-porteuse Maquette Master MEEF

Mme M.O. KONTZLER, formatrice ESPE

M. P. LABAUNE, responsable ESPE Master MEEF

M. J.L. MARTINE, responsable UFR Master MEEF

Représentants des étudiants M1 ET M2 Master MEEF Lettres

Excusés

Mme C. RAULET-MARCEL, responsable du réseau de français ESPE

M. J.L. Martine précise que ce conseil de perfectionnement aurait dû avoir lieu plus tôt mais les changements de responsabilité expliquent ce retard, M. T. VERJANS qui assurait cette responsabilité ayant quitté son poste dijonnais. M. MARTINE précise qu'il assure cette responsabilité pour cette année. Le poste sera pris en charge, à partir de la rentrée 2017, par Mme Virginie BRINKER.

L'ordre du jour appelle l'examen des nouvelles maquettes qui seront mises en œuvre à partir de la rentrée 2017.

Les documents de travail sont distribués.

Mme Martine JACQUES indique que le nombre d'UE a été diminué afin de permettre, notamment en M2, de diminuer le nombre des évaluations pour les étudiants PLC FSTG qui ont de nombreux éléments professionnels et de formation à gérer.

M. LABAUNE interroge les représentants des étudiants M1 sur l'intérêt de la visite du formateur lors du second stage M1. Les étudiants indiquent que cette visite a l'avantage de permettre un regard extérieur à celui du tuteur ; tout dépend en réalité des conditions du stage.

Les représentants des étudiants de M1 se félicitent que les stages soient groupés mais demandent que, si les cours ne peuvent être reportés, ils puissent les récupérer, surtout lorsqu'il y a peu d'étudiants hors ceux du MEEF.

Mme M.G. GERRER remercie vivement le Rectorat et son représentant M. DESTAING d'avoir accepté de varier les formes de stage selon les disciplines.

Mme GERRER revient ensuite sur le cadre global de la construction de ces maquettes et les diminutions d'horaires demandées à la fois par l'Université de Bourgogne et le Ministère. Selon ce dernier, les masters MEEF doivent être encadrés entre 750 et 800h. L'université insiste pour un encadrement à hauteur de 750h. Mme GERRER précise néanmoins que lors de sa discussion avec la Présidence, elle a indiqué que cet horaire n'était pas compatible avec les exigences de formation, notamment pour les bi-disciplinaires.

Les maquettes proposeront donc un horaire de 770 heures environ.

M.J.L. MARTINE indique qu'il est en train de travailler sur ce point avec les collègues du Département et le Doyen de l'UFR. Il indique également que l'horaire des collègues de linguistique intervenant dans ce master sera également pris en compte et revu à la baisse.

Les représentants des étudiants de M1 indiquent à ce sujet que les heures de linguistique sont très importantes et ceci d'autant plus que, contrairement à d'autres universités, le parcours de linguistique en licence est centré d'abord sur les différentes théories avant de proposer un travail correspondant à la grammaire normative telle qu'elle est enseignée dans le second degré.

M. J.L. MARTINE précise ensuite que les réductions d'horaires pourront aussi s'appuyer aussi sur des mutualisations, tout en rajoutant qu'il est bien conscient que ces mutualisations sont parfois peu efficaces en termes de cohérence par rapport aux attentes des étudiants inscrits dans des parcours divers. Il indique qu'il travaillera avec Mme V. BRINKER sur le contenu de ces UE mutualisées afin de veiller à leur cohérence.

Les représentants des étudiants de M1 demandent également que la préparation à l'épreuve d'Ancien Français soit anticipée dès le parcours de Licence.

M. J.L. MARTINE précise qu'il sera certainement difficile dans les conditions actuelles de renforcer la formation en Ancien Français mais il indique également qu'une réflexion est entamée sur la question des contenus de l'UE2.

Les représentants des étudiants de M1 indiquent également que ceux d'entr'eux qui sont passés par l'option de pré-professionnalisation en Licence ont parfois l'impression que les cours transversaux délivrés au sein de l'ESPE reprennent des éléments déjà donnés.

Mme M.G. GERRER précise que ce problème se pose également dans la formation destinée aux Professeurs des Ecoles, surtout avec la création de la Licence EFEC portée par l'ESPE. Afin de permettre aux enseignants de rendre plus progressifs leurs cours, sans être obligés de revenir sur les éléments initiaux chaque année, il est envisagé des parcours différenciés ainsi que des prérequis- en termes de lectures par exemple - à l'entrée du Master.

Les représentants des étudiants de M1 regrettent également que la préparation de l'épreuve didactique des Lettres Classiques en langues anciennes ne soit plus prise en charge par un professeur du secondaire en poste et chargé de cours.

M.J.L. MARTINE précise que les restrictions budgétaires du début d'année ont contraint le Département à renoncer à un certain nombre de ces interventions.

M.P. LABAUNE indique que dans ce cadre de restriction financière les cours ne pourront plus être dédoublés entre PLCFSTG collège et lycée ; tout autant que les représentants des étudiants, il le regrette mais précise néanmoins qu'il est important que les fonctionnaires stagiaires soient formés sur les deux niveaux.

Mme M.G. GERRER revient ensuite sur la question des notes d'anglais en M2. L'arrêt maladie de la collègue chargée de ce cours et non remplacée a amené au gel des évaluations de cette UE. Or ce gel est incompatible avec la nécessité, pour valider le master, d'un EC ou UE de langues non compensable. Elle indique que l'ESPE a cherché à trouver une solution qui ne pénalise pas les étudiants tout en préservant le sérieux de l'évaluation. Seuls 6 étudiants se trouveraient sans les deux notes impératives pour valider le Contrôle Continu.

La représentante des étudiants de M2 précise que les étudiants pouvaient soit déposer le CC sur plubel soit l'apporter lors du dernier cours : les étudiants qui n'ont pas les deux notes sont probablement ceux qui voulaient apporter la version papier lors de ce dernier cours.

Mme GERRER dit que l'ESPE a le dossier bien en mains et que les étudiants concernés seront rapidement avertis.

Les représentants des étudiants de M2 indiquent que cette situation a été compliquée à gérer d'autant plus que, pour les étudiants hispanisants ou germanisants, il est parfois difficile de poursuivre l'étude de leur langue de prédilection.

Mme M.G. GERRER précise qu'elle n'ignore rien de ces difficultés, étant elle-même germaniste mais malgré les difficultés une solution prenant en compte les spécificités de chacun est possible. De plus, à partir de l'année 2017, l'ESPE prendra en charge l'ensemble des formations en langue ; l'alignement des disciplines et la mise en commun devrait permettre de résoudre les diverses situations des étudiants en les regroupant plus facilement.

Les représentants des étudiants de M2 demandent ensuite la parole : ils indiquent que leur formation disciplinaire leur apporte satisfaction mais ils notent également que leur groupe est extrêmement fatigué par le double positionnement qu'implique la formation.

Ils jugent que les formations transversales contiennent parfois des cours trop longs et trop détachés de leurs pratiques réelles ; la simulation dans les projets pluridisciplinaires leur semble peu adéquate dans le cadre de cette année de formation. Tous les sujets sont intéressants mais ne leur paraissent pas toujours une priorité. Ils se déclarent également attachés aux cours de littérature qui viennent renforcer leurs savoirs disciplinaires.

Mme M.G. GERRER indique que les cours donnés dans le cadre de l'enseignement transversal dévoileront leur intérêt tout au long de leur pratique professionnelle et que la pluridisciplinarité est un élément essentiel. Lorsqu'une formation continuée sera établie, certains de ces éléments pourront alors être étudiés dans ce cadre. Elle rappelle la contradiction inhérente aux masters MEEF : en M1 nécessité de valider une première année de master et de réussir le concours, en M2 nécessité de valider un master et d'être titularisé. Elle encourage vivement les étudiants à répondre à l'enquête en ligne, enquête conjointe avec le rectorat qui permettra d'améliorer la formation à venir.

M. P. LABAUNE conclut ce conseil de perfectionnement en précisant qu'il prendra sa retraite à la fin de l'année et que cela pourra amener des changements dans les emplois du temps.

M.J.L. MARTINE clôt le conseil de perfectionnement.